

Image not found or type unknown



Disponibilité dans la fonction publique

Par **cathsolfr**, le **07/04/2008** à **10:18**

Bonjour
je suis fonctionnaire dans une mairie et je souhaite créer une entreprise d'onglerie dans le 77. Voilà ma question, je suis en maladie depuis presque 2 ans et cela fera 4 ans au mois de septembre que je suis fonctionnaire. Aux vues de ces éléments mon administration peut elle me refuser ma disponibilité. Si oui quelle solution j'ai. Si je démissionne ai-je droit aux assédics. Ce qui me permettra d'avoir des aides pour mon entreprise.
Merci de me répondre
Cordialement